

Compagnie Aramayo S.A., Genève

Troisième sommation

Sommation aux détenteurs des actions et certificats d'actions suivants de la société:

- les 79 actions Nos:
000001; 000002; 000003; 000004; 000005; 000006; 000007; 000008; 000009; 000010;
000029; 000030; 000031; 000032; 000033; 000043; 000044; 000048; 000057; 000058;
000136; 000168; 000169; 000170; 000171; 000172; 000173; 000181; 000182; 000183;
000184; 000185; 000186; 000187; 000188; 000189; 000190; 000191; 000192; 000193;
000194; 000195; 000196; 000197; 000198; 000199; 000200; 000201; 000202; 000506;
000507; 000508; 000548; 000549; 000550; 000551; 000552; 000553; 000554; 000555;
000556; 000557; 000558; 000559; 000560; 000561; 000562; 000563; 000564; 000565;
000566; 000567; 000568; 000569; 000570; 000571; 000572; 000573; 000574; et
- les 50 actions représentées par les certificats d'actions Nos:
100003; 100004; 100086; 100150; 100151; de 10 actions chacun.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 septembre 2006 a décidé de réduire le capital-actions de la société, d'annuler et de rembourser les actions indiquées ci-dessus.

Les détenteurs de ces actions et certificats d'actions sont invités à s'annoncer à Monsieur Sébastien Waefler, membre du conseil d'administration, au siège de la société, route de Malagnou 6, 1208 Genève, tél. 022 704 39 39, e-mail: swaefler@aval.ch,

dans le délai de 30 jours à compter de la troisième sommation, dans le but d'effectuer le retrait des montants qui leur reviennent.

A défaut de retrait dans le délai imparti, ces montants seront déposés pour le compte des détenteurs auprès de Me Jean-Daniel Poncet, notaire à Genève.

Genève, le 13 décembre 2006

Le conseil d'administration